

ACTUALITÉ DE L'INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA283	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	630,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 13/05/2025 au 13/05/2025
- Du 16/10/2025 au 16/10/2025

OBJECTIFS

- Analyser l'actualité en matière d'indemnisation des dommages corporels
- Définir les justes postes de préjudice au regard de cette actualité

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Le formateur expose et analyse avec les participants les dernières jurisprudences.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'indemnisation des dommages corporels, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

IMPORTANT : le programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité législative et jurisprudentielle.

- A. Actualité liée aux différents postes de préjudice en cas de blessures de la victime directe
- B. Actualité liée aux différents postes de préjudice en cas de décès de la victime directe
- C. Actualité liée au droit à recours des tiers payeurs
- D. Actualité liée aux conditions de recours des tiers payeurs

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation risques corporels automobiles ou non automobiles confirmés
Inspecteurs régleurs corporels

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

630,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 03/12/2025 à 15:31